



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### électricité et gaz

Question écrite n° 103231

#### Texte de la question

M. Frédéric Barbier interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur le projet d'évolution de l'organisation des activités d'intervention (EOAI) de l'entreprise Gaz réseau distribution France (GRDF). Ce projet qui vise à optimiser les activités de GRDF et d'ENEDIS aspire à séparer, au 1er janvier 2018, les activités d'interventions électriques d'une part et gazières d'autre part. Il envisage en ce sens de fermer certains sites. Ainsi, trois des zones d'interventions gazières du Doubs : Maiche, Delle et Montbéliard fusionneraient pour qu'il n'y ait plus que deux sites en comptant celui de Belfort. Il lui demande si les expérimentations menées dans d'autres départements permettent de poser des garanties en termes de rapidité d'intervention et *de facto* de sécurité pour les usagers.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Barbier](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103231

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Environnement, énergie et mer

**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 mars 2017](#), page 1919

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)